



Intention générale de Janvier 1893

DÉSIGNÉE PAR LE CARDINAL, PROTECTEUR ET BÉNIE PAR LE PAPE

LE JUBILÉ EPISCOPAL DE SA SAINTETÉ LEON XIII



Le 19 février prochain sera — nos Associés le savent — le 50^{ième} anniversaire de la consécration épiscopale de notre grand et saint Pontife Léon XIII. Cinquante ans employés aux plus hautes œuvres de la gloire de Dieu et du salut des âmes, quelle couronne !

A cette occasion, Rome, la ville sainte, la ville éternelle, sera témoin de fêtes grandioses et bien touchantes. Les vrais fidèles de tous les pays vont s'y associer ; de toutes les parties du monde vont arriver au Saint-Père les hommages, les souhaits et les prières de ses enfants. Notre modeste *Album* va lui dire le dévouement de ses enfants du Canada.

Puissent ces témoignages de filiale affection consoler le cœur de ce Père bien-aimé !

Dans ces accents de joie des enfants de l'Eglise, il y aura aussi des larmes, car le Saint-Père est sous le coup de l'épreuve, prisonnier qu'il est de ses ennemis. Ce Jubilé ne sera-t-il pas un motif d'espérance et l'aurore d'un jour meilleur ?

Les méchants n'ignorent pas l'influence des jubilés. Au siècle dernier, c'était vers 1770, un fervent jubilé avait lieu par toute l'Eglise. L'impie d'Alembert écrivait à cette occasion : "Ce maudit jubilé va retarder de vingt ans notre révolution." De fait, la Révolution française dut être ajournée près d'un quart de siècle.